

Réf: Dossier 327266

## Avis de constitution

### SOCIETE « NIAKA ET MAHAME BOUTIQUE »

Siège Abidjan Adjamé FORUM DES MARCHES  
boulevard NANGUI ABROGOA en face du commissariat de  
police du 3ième Arrondissement., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIAKA ET MAHAME BOUTIQUE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Vente en gros et détail de prêt à porter, bijoux,  
sac

2

- Prestation de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec  
possibilité de donner en garantie tout ou partie  
des biens sociaux.

• La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

• La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant  
directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Adjamé FORUM DES MARCHES

boulevard NANGUI ABROGOA en face du commissariat de police du 3ième Arrondissement., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle NIAKATE FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06572 du 24/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44995/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

